

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :
58
Conseillers présents :
47
Suppléants ayant voix
délibérantes :
4
Conseillers représentés :
6
Total votants :
57

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 septembre 2017 A 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 13 septembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 septembre 2017 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, André IMBERDIS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jeannine SUAREZ à Christiane SAMSON
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD
Claude NOWOTNY à Stéphane RODIER
Abdelhraman MEFTAH à Nicole GIRY
Martine MUNOZ à Thierry BARTHELEMY
Marie-Noëlle BONNARD à Paul SABATIER

Conseiller.e.s absent.e.s :

Ludovic COMBE
Philippe BLANCHOZ
Thomas BARNERIAS
Didier ROMEUF
Carine BRODIN

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes :

Christine PETRUCCI
Stéphanie BERNARD
Arlette RELIER
Joëlle MYE

Secrétaire de séance : Hélène BOUDON

**Plan de financement de la signalétique
DELIBERATION N° 20170921-13**

Rapporteur : Michel GONIN, Vice-Président

Vu la délibération du 30 juin 2016 de la communauté de communes du Pays de Courpière portant sur la sélection du bureau d'étude signalétique et la demande de subvention dans le cadre du CTDD ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 2016 du Conseil Départemental autorisant la communauté de communes à débiter l'étude de manière anticipée à l'octroi d'une subvention ;

Vu la convention du 25 octobre 2016 du Conseil départemental convenant de son soutien financier à la réalisation d'une étude signalétique sur le territoire du pays de Courpière.

Considérant que la phase d'étude est en phase terminale et qu'il est dorénavant nécessaire de passer à la phase d'investissement.

Le rapporteur informe qu'une demande de subvention sera adressée au Conseil Départemental dans le cadre du CTDD afin de pourvoir au financement de cette action selon le plan de financement ci-dessous.

Plan de financement

Le coût global est estimé à 300 000 € HT. Le prix sera affiné suite à l'appel d'offre. La proposition est de faire un marché à bon de commande qui pourra intégrer au gré des besoins des communes la pose ou non. Ce marché prévoira à minima une dépense de 120 000 € et au maximum 300 000 €.

DEPENSES		RECETTES	
Pose et achat de l'ensemble des panneaux	300 000.00	Contrat Territorial Développement Durable (80%)	240 000.00
		Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne	60 000.00
TOTAL	300 000.00	TOTAL	300 000.00

Il est proposé au Conseil d'approuver le plan de financement prévisionnel présenté et d'autoriser le Président à faire la demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le plan de financement ci-dessus,
- **Approuve** la décision de solliciter financièrement le Conseil Départemental pour un montant de 240 000 € dans le cadre du CTDD,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 57 = Conseillers Présents : 51 + Représentés : 6 0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 57 = Pour : 57 Contre : 0
Abstention : 0

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

